





A joindre à la demande de permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB neuves, d'unités PEB rénovées lourdement et d'unités PEB rénovées simplement avec architecte

#### Les références législatives

Ce formulaire résulte de l'application de l'Ordonnance du 2 mai 2013 (CoBrACE) et de ses arrêtés d'exécution qui transposent la directive 2010/31/UE. Ces textes sont disponibles sur le site de Bruxelles-Environnement.

#### Les exigences PEB

Toute unité PEB doit respecter des exigences en fonction de sa nature des travaux, de son affectation et des éventuelles dérogations.

### Les procédures PEB à ce stade du projet

- Transmettre une proposition PEB avec la demande de permis d'urbanisme à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme.
- Transmettre une notification PEB de début des travaux au plus tard 8 jours avant le début des travaux :
  - à Bruxelles-Environnement dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
  - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)
  - à Bruxelles-Environnement si la recommandation "projet avec des unités PEB de plusieurs natures des travaux dont au moins une URS" est choisie
- Transmettre une déclaration PEB au plus tard 2 mois après la réception provisoire des travaux (ou au plus tard 6 mois après la fin des travaux) :
  - à Bruxelles-Environnement dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
  - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)

### **CADRE 1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES**

_	,			
Don	nées	dii	nro	191
	11663	uu		CL

Adresse:

Rue du Beffroi, 45

Bruxelles, 1000

### Demandeur du Permis d'Urbanisme

Nom:

Mr Petit Charles

Adresse:

Boulevard Brand Whitlock, 3 9

Woluwe-Saint-Pierre 1150 - Belgique

Téléphone :

+32.486.35.80.18

Email:

petitch@hotmail.com

Personne de contact :

Petit Charles

#### **Architecte**

Dénomination

Trio architecture

Répresenté(e) par :

Mr Petit Sébastien

Adresse:

Avenue de Tervueren, 77

Etterbeek 1040 - Belgique

Téléphone :

+32 2 735 83 09

Email:

trio@skynet.be

Personne de contact :

Petit Sébastien



## **CADRE 2: ANALYSE PEB DU PROJET**

# 2.1 Bâtiments et locaux hors réglementation PEB

Des bâtiments ou locaux peuvent être exclus du champ d'application de la réglementation PEB (CoBrACE 2.2.1)

Absence de bâtiments ou de locaux exclus de la réglementation PEB

# 2.2 Division du projet

Bâtiment bef	froi 45	(319,00	m <sup>2</sup>	plancher)	*
--------------	---------	---------	----------------	-----------	---

Rue du Beffroi . 45 - 1000 Bruxelles

Nom de l'unité PEB			Surface plancher	Surface de déperdition thermique					travaux aux	
Tunne T EB	travaux (m²)				Totale (m²)	Rénovée neuve- reconstruite		Neuve- Reconstruite		installations techniques
				m²	%	m²	%			
upeb1	-	Habitation individuelle	URS	319,00	412,50	67,51	16,37	0,00	-	Non

<sup>\*</sup>La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment

# 2.3 Surfaces plancher des unités PEB du projet

Surface plancher des unités PEB neuves (UN):

Surface plancher des unités PEB assimilées à du neuf (UAN):

Surface plancher des unités PEB rénovées lourdement (URL):

Surface plancher des unités PEB rénovées simplement (URS):

319,00 m²

Surface plancher totale des unités:

319,00 m²

### 2.4 Conseiller PEB

Aucun conseiller PEB n'est requis et n'a été désigné

### 2.5 Etudes de faisabilité

Aucune étude de faisabilité n'est requise

Aucune étude de faisabilité intégrée n'est requise

# 2.6 Biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde

Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, l'autorité délivrante peut déroger de façon totale ou partielle aux exigences PEB (CoBrACE Art. 2.2.4 §4)

Le projet comprend au moins un bien classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde.

Aucune note d'explications techniques n'a été fournie par l'architecte.

### 2.7 Dérogations aux exigences PEB

Les demandes de dérogation peuvent être introduites jusqu'à la notification PEB du début des travaux auprès de l'autorité délivrante pour les unités PEB rénovées simplement (CoBrACE Art. 2.2.4 §1 à 3)

Absence de dérogation



# 2.8 Exigences par unité PEB

Ce tableau présente les exigences à respecter pour chaque unité PEB en fonction des données encodées

## Bâtiment beffroi 45 (319,00 m² plancher)

Rue du Beffroi, 45 - 1000 Bruxelles

Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
upeb1	URS	•		-	-	-	
Dérogation:		-	-	-	mara-una	ga trail - a a trail	-

# CADRE 3 - IMPACT PEB SUR LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES

Description des mesures (éléments liés à l'énergie et au climat intérieur) envisagées dans le cadre du COBRACE (Livre 2 Titre 2) ayant un impact sur le respect des prescriptions urbanistiques applicables à la demande de PU

Aucun impact du respect des exigences PEB sur le respect des prescriptions urbanistiques

# CADRE 4 - DETAILS DES EXIGENCES PEB POUR LES URS

### Exigence U/R

Les parois rénovées du VP doivent respecter les exigences suivantes:

Parois	Valeurs U/R
valeur U maximale admissible pour les toitures et plafonds du VP	0,24 W/m²K
valeur Ug maximale admissible pour les fenêtres (de toiture)	1,10 W/m²K



## **CADRE 5 - ANNEXES ET SIGNATURES**

### Liste des annexes

Néant

### Signature

Je soussigné, Mr Petit Charles, demandeur du permis d'urbanisme

- déclare avoir pris connaissance des exigences PEB et des procédures PEB d'application
- certifie que les renseignements repris au présent formulaire sont sincères et exacts

Date: 25 9 2018 Signature:

Le présent formulaire est à joindre à la demande de permis d'urbanisme

